



N°220 – OCTOBRE 2025

« A Dieu nous devons une conscience pure »

CETTE PAROLE de Saint Maurice à l'empereur impie Maximien nous est rapportée dans la Passion des martyrs d'Agaune, texte que nous avons au bréviaire le 22 septembre. Il vaut la peine de lire l'essentiel de ce message : « *Empereur, nous sommes tes soldats, mais aussi les serviteurs de Dieu, ce que nous professons hardiment. À toi nous devons le service militaire, à lui une conscience pure. Nous sommes prêts à porter les mains contre n'importe quel ennemi, mais nous estimons que c'est un crime de les ensanglanter en massacrant des innocents.* »

Saint Maurice fait appel à sa conscience, dont le concile Vatican II nous enseigne qu'elle est « *une loi inscrite par Dieu au cœur de l'homme ; sa dignité est de lui obéir, et c'est elle qui le jugera. La conscience est le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre.* » (Gaudium et spes, §16) Comprendons-nous bien : si nous avons le devoir d'obéir à notre conscience, nous avons d'abord le devoir de la former, de l'affiner pour qu'elle puisse être vraiment notre guide vers la vérité et la justice.

La passion de la Légion thébaine est vraiment d'actualité pour nous. Non pas



que nous soyons livrés au glaive d'un empereur romain, bien sûr... Mais il est bien des situations actuelles dans lesquelles les chrétiens vivent une sorte de martyre s'ils veulent rester fidèles à leur conscience. Le domaine le plus évident – mais il y en a d'autres – est celui de la santé. La proposition de loi « relative au droit à l'aide à mourir » adoptée le 27 mai 2025 à l'Assemblée Nationale en est un bon exemple. Celle-ci prévoit une clause de conscience pour les médecins, mais en la restreignant : les médecins objecteurs de conscience devront orienter le patient vers un autre médecin pratiquant l'euthanasie, coopérant ainsi à l'acte qu'ils rejettent. Pire, il n'est pas prévu de clause de conscience pour les pharmaciens qui auront l'obligation de délivrer la substance létale. Enfin, les responsables de tous les établissements médico-sociaux, publics ou privés, quelle que soit leur 'philosophie de vie', devront permettre la mise en œuvre du suicide assisté et de l'euthanasie dans leurs locaux...

Prions bien Saint Maurice et ses compagnons pour notre pays et tous ceux qui sont en première ligne dans ce combat beau et difficile de la défense de la vie !

Abbé Maximin Cès+

PAROISSE SAINT-ANDRÉ

Eglise : 22, Avenue de Verdun – 94410 Saint-Maurice

Presbytère : 23, rue Edmond Nocard – 94410 Saint-Maurice

Abbé Raphaël PICHON

01 43 68 04 18

06 71 05 77 13

abbepichon@gmail.com

Abbé Jean-François

BEAUDESSON

01 43 68 04 18

07 83 03 36 24

jf.beaulesson@gmail.com

Abbé Hugues POULIN

06 33 42 30 99

huguespoulin@hotmail.com

Abbé Maximin CÈS

01 43 68 04 18

06 85 47 50 66

maximin_ces@hotmail.com

www.eglisestandre.fr

paroisse.saintandre94@gmail.com

L LE CENTENAIRE DE L'ÉGLISE SAINT-ANDRÉ a eu lieu le week-end des 20 et 21 septembre. Ce n'était pas un anniversaire jour pour jour, car la bénédiction de l'édifice avait eu lieu le 15 juin 1925. Mais à cent ans d'intervalle, on n'est pas à quelques mois près...

Samedi, au son des cloches, nous avons pu nous diriger vers l'église pour chanter les premières vêpres du dimanche, solennisées pour l'occasion. Près de quatre-vingts personnes participèrent à ces vêpres, chantant de bon cœur les psaumes et le Magnificat. Peu avant le cantique évangélique, le célébrant – l'abbé Pichon – ainsi que le lecteur – l'abbé Beaudesson – se dirigèrent côté évangile pour bénir le nouvel ambon. L'ambon est le lieu d'où est solennellement proclamé l'évangile. Notre ambon a été réalisé par l'abbé Jean-François Beaudesson et l'une de ses sœurs. Il est en bois – chêne pour la structure, acacia pour le remplissage – décoré de médaillons ornés des symboles des quatre évangélistes, représentés en peinture.

À l'issue des vêpres, nous nous dirigeâmes vers le jardin où nous attendaient, outre quelques discours, le 'vernissage' de l'exposition et l'apéritif dînatoire. M. le Curé dit quelques mots sur le centenaire de l'église, suivi par M. le Maire qui raconta son voyage à Rome en compagnie de Mgr Blanchet et des élus du Val-de-Marne. Voyage qui l'a beaucoup marqué et dont, en ami, il rapporta une statuette de Saint Pierre, bénie par le Pape. Nous portâmes donc la statuette dans le parloir. Cette pièce, qui n'avait pas encore reçu de nom, se nomme maintenant *Parloir Saint-Pierre*. Ensuite, l'exposition fut ouverte par l'abbé Cès. Elle était présentée en deux parties. D'abord dans la salle Saint-Joseph étaient affichés quatre panneaux retraçant la construction de l'église, son style, son clergé etc. Ces panneaux ont été déplacés dans l'église, où ils resteront jusqu'à la Toussaint. Prenait place aussi une exposition d'objets anciens provenant de l'église : applique d'éclairage, morceaux de la statue de Saint Antoine vandalisée en 2023, esquisse des rosaces. Ainsi que d'objets typiques d'une époque : brassard de communiant, carton de prières liturgiques, en tout une dizaine d'objets. Ensuite dans le jardin, le public pouvait découvrir toute une ribambelle de photos – près de 215 – d'un siècle de vie paroissiale – bénédictions, communions, mariages, camps scouts, apéritifs, pèlerinages – et essayer de reconnaître les visages ! Pen-



Bénédiction de l'ambon au cours des vêpres solennelles.



Encensement de l'autel au Magnificat.

dant ce temps, une équipe de paroissiens et de guides d'Europe servaient l'apéritif dînatoire.

Puis nous pûmes prendre place à l'église pour un concert de très bon niveau des chorales paroissiales, augmentées d'anciens choristes et dirigées avec brio par Mademoiselle Agnès Hocquemiller. Le chant était agrémenté de deux pièces d'orgue par notre organiste M. Henri Grünwald. La chorale joua plusieurs œuvres des XIX^e et XX^e siècle, exception faite d'un magnifique répons grégorien de la Fête-Dieu, l'*Unus panis*, ainsi que de l'*Ave verum* de Mozart.

Enfin, la journée prit fin sous le regard de Dieu par le chant des complies auquel participa l'essentiel du public du concert.

Le lendemain, dimanche, nous pûmes rendre grâce par deux messes : à 9h30 une messe solennelle fut chantée avec l'abbé Pichon comme célébrant, l'abbé Cès comme diacre et l'abbé Beaudesson comme sous-diacre. La chorale de la veille put à nouveau interpréter des œuvres du concert, comme l'*Ubi caritas* de Duruflé ou le *Panis angelicus* de Franck. La messe de 11h, en forme ordinaire, rassembla les paroissiens et les officiels. Elle bénéficia aussi des services de la chorale.

Après la messe eut lieu dans le jardin et la Maison Paroissiale l'apéritif et le repas paroissiaux, permettant à ceux qui le souhaitaient de découvrir l'exposition de la veille. Merci à toutes les bonnes volontés qui ont permis que ces deux jours soient des jours de fête : ménage, installation des lieux, service des apéritifs, concert, organisation et réalisation de l'exposition...

Abbé Maximin Cès+



M. le Maire offre la statuette de S. Pierre à la Paroisse.



L'inauguration de l'exposition.



Le concert



La messe solennelle du dimanche.

PROCHAINES RETRAITES POUR ADULTES

Prêchées par des prêtres
de la Fraternité S. Thomas Becket
dans la région de Blois

Du **dimanche 19 octobre 2025** à 16h00
au **vendredi 24 octobre 2025** à 16h00

Du **dimanche 26 octobre 2025** à 16h00
au **vendredi 31 octobre 2025** à 16h00

Du **vendredi 26 décembre 2025** à 16h00
au **mercredi 31 décembre 2025** à 16h00

Détails & renseignements
auprès des prêtres de la paroisse

« Pause blague »



Dialogue entre un chef d'entreprise et un employé :

- Monsieur le Directeur, j'estime que mon salaire n'est pas en relation avec mes capacités !
- Je le sais bien, mon pauvre, mais nous ne pouvons tout de même pas vous laisser mourir de faim !

A NOTER DANS VOS AGENDAS

- **dimanche 9 novembre** : pèlerinage jubilaire paroissial à N.-D. des Miracles (église Saint-Nicolas)
- **mardi 11 novembre** : toute la journée, Journée Récréative Paroissiale (horaires à venir)
- **dimanche 23 novembre** : Messe pour la France suivie d'un **apéritif paroissial**.
- **samedi 29 novembre** : Veillée pour la Vie de 20h30 à 21h30 en l'église Saint-André.

activité des lycéens :

samedi 18 octobre
19h – 22h30

activité des étudiants :

samedi 25 octobre
19h – 22h30

CALENDRIER DU MOIS D'OCTOBRE 2025

Date	Fête	Messes à:	N.B.:	
Dim. 5	Solennité de Notre-Dame du St-Rosaire	11h00		
Lun. 6	St Bruno, confesseur	19h00		
Mar. 7	Fête de Notre-Dame du Très Saint-Rosaire	–		
Mer. 8	Ste Brigitte de Suède, veuve	–	- Catéchismes du CP au CM2, de 10h45 à 12h00 - Répétition de la chorale à la cité paroissiale : 20h00 pour le chant grégorien, 20h30 pour la polyphonie	
Jeu. 9	Saint Denis et ses compagnons, mm	19h00		
Ven. 10	St François de Borgia, confesseur	–		
Sam. 11	Maternité de la Très Sainte Vierge	8h30	- Catéchismes pour les enfants du secondaire, de 10h45 à 12h - Permanence de l'abbé PICHON à l'église de 15h30 à 16h30	Week-end de louveteaux et patrouille scout
Dim. 12	18 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	11h00		
Lun. 13	St Édouard, confesseur	–	- Assemblée générale des Amis des Orgues de St-Maurice à 19h	
Mar. 14	St Calixte I ^{er} , pape et martyr	19h00		
Mer. 15	Ste Thérèse d'Avila, vierge	19h00	- Catéchismes du CP au CM2, de 10h45 à 12h00 - Répétition de la chorale à la cité paroissiale : 20h00 pour le chant grégorien, 20h30 pour la polyphonie	
Jeu. 16	Ste Hedwige, veuve	–		
Ven. 17	Ste Marguerite-Marie Alacoque, vierge	19h00		
Sam. 18	St Luc, évangéliste	8h30	- Pas de catéchisme pendant les vacances scolaires - Permanence de l'abbé CES à l'église de 15h30 à 16h30 - Soirée des lycéens à la Maison Paroissiale de 19h à 22h30.	
Dim. 19	19 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	11h00		
Lun. 20	St Jean de Kenty, confesseur	–		
Mar. 21	de la férie	–		
Mer. 22	de la férie	–	- Pas de catéchisme pendant les vacances scolaires - Pas de répétition de la chorale	
Jeu. 23	St Antoine-Marie Claret, évêque et conf.	–		
Ven. 24	St Raphaël, archange	19h00		
Sam. 25	de la sainte Vierge	8h30	- Permanence de l'abbé BEAUDESSON à l'église de 15h30 à 16h30 - Soirée des étudiants et jeunes pros à la Maison Paroissiale de 19h à 22h30.	
 Attention: passage à l'heure d'hiver dans la nuit du samedi au dimanche 				
Dim. 26	Fête de Notre Seigneur Jésus-Christ Roi	11h00		
Lun. 27	de la férie	–		
Mar. 28	Sts Simon et Jude, apôtres	–		
Mer. 29	de la férie	19h00	- Pas de répétition de la chorale	
Jeu. 30	de la férie	19h00		
Ven. 31	de la férie	–	- Permanence d'un abbé au cimetière de Saint-Maurice de 14h à 15h - Confessions (abbé POULIN) à l'église de 15h30 à 16h30	
Sam. 1 ^{er}	Fête de Tous les Saints	11h00	- Permanence d'un abbé au cimetière de Saint-Maurice de 14h30 à 16h	
Dim. 2	21 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	11h00	- Permanence d'un abbé au cimetière de Saint-Maurice de 14h30 à 16h - la commémoration des fidèles défunts est reportée au 3 novembre	

Messe tridentine à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS, paroisse N.D. du Rosaire, Place des Marronniers: chaque dimanche à 9h00; hors périodes de vacances scolaires: en semaine mercredi à 9h15 et vendredi à 19h, le 1^{er} samedi du mois à 8h30.

Tout le bulletin se trouve sur le site : www.eglisestandre.fr